

Direction générale des services
EG/AG 2020 –
Affaire suivie par : Georges de Sousa
Tél. : 01 49 61 33 33
enfance@ville-ablonsurseine.fr

Ablon-sur-Seine, le 26 novembre 2020

OBJET : Déconfinement progressif

Madame, Monsieur,

Suite aux nouvelles annonces faites par le Président de la République et le Premier Ministre, certaines mesures vont être progressivement assouplies.

En conséquence, j'ai le plaisir de vous informer que **le stade Pouget sera à nouveau ouvert au public, dès le samedi 28 novembre, aux horaires habituels.**

Les activités en libre accès, city stade et parcours sportifs seront à nouveau accessibles à titre individuel et pour une durée maximum de 3h00 en se munissant d'une attestation de déplacement dérogatoire.

Les activités extrascolaires en plein air sont à nouveau autorisées. Dans les faits, cela ne concerne que la pratique sportive encadrée des mineurs de moins de 16 ans.

A contrario et jusqu'au 15 décembre, **les équipements couverts accueillant habituellement des activités sportives restent fermés** : l'Espace Culturel Alain-Poher, la Salle Sully, le gymnase, le club House, le Dojo et le Club Nautique Ablonais.

Les dérogations prévues et les attestations dérogatoires sont consultables sur le site du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Naturellement, toutes les règles et protocoles sanitaires précédents restent en vigueur.

Dans l'espace public (rues, places, parcs...), je rappelle que les rassemblements supérieurs à 6 personnes restent interdits.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous en amont de la prochaine phase du 15 décembre.

Sachant compter sur votre dévouement auprès des Ablonais, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Éric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine